

Marque / Modèle

Jaguar FPACE RSPORT 2.0d ...

Année
Odomètre indiqué / réel*

2017

159 651 km
Transmission
Traction

automatique

traction intégrale

Moteur
Carburant

4 cyl.

diésel

Numéro de série
Numéro d'inventaire

S1974


ÉQUIPEMENTS

Air climatisé, Régulateur de vitesse, Sièges chauffants, Miroirs chauffants, Sièges mémoire, Portes électriques, Miroirs électriques, Siège électrique conducteur, Portes coulissantes automatiques, Servo-direction, Vitres électriques, Télédéverrouillage, Climatisation 2 zones, Freins ABS, Coussin gonflable pour le conducteur, Phares anti-brouillard, Coussin gonflable pour le passager, Coussins gonflables latéraux, Contrôle de stabilité, Antipatinage, Toit ouvrant, Phares Xénon, AM/FM stéréo, Bluetooth, Sièges arrière escamotables, Dossier Arrière divisé, Tachymètre, Caméra de recul, Régulateur de température, Sièges cuir, Siège banc séparé, Conduit chauffant sièges arrières, Système surveillance pression des pneus, Ordinateur de bord, Attelage de remorque, Démarrage sans clé, Commandes audio au volant, Port USB, Essuie-glace arrière

PRIX DE VENTE
15 477 \$

Taxes en sus.

Propriétaire et utilisation antérieurs

Le commerce ou organisme public suivant a été propriétaire ou a loué à long terme cette automobile

Cette automobile a été utilisée auparavant comme :

Le commerçant fournira sur demande le nom et le numéro de téléphone du dernier propriétaire.

Catégorie

Sous réserve de l'admissibilité au transfert et des conditions et exceptions énoncées au contrat de garantie, cette automobile comporte une :

Garantie légale : D - Aucune (LPC 37,38)

Selon les articles 159 et 160 de la protection du consommateur, (1978,c9) cette automobile fait partie de la catégorie ci-dessous et comporte une garantie de bon fonctionnement pour le terme ou le kilométrage ci-après indiqué, selon le premier terme atteint

A ☐ 6 mois ou 10 000 km B ☐ 3 mois ou 5 000 km C ☐ 1 mois ou 1 700 km

D ☐ Bon fonctionnement (sujet à 37, 38 L.P.C.) E ☐ Aucune garantie

Réparations effectuées et certificat de vérification mécanique

Les réparations suivantes ont été effectuées sur cette automobile depuis que le commerçant l'a en sa possession.

S'il y a lieu, le commerçant remettra un certificat de vérification mécanique en vertu du code de sécurité routière.

Commentaires
Réparations facultatives

Les défauts suivants ont été notés sur cette automobile et pourront être effectués au coût indiqué ci-après :

Cette évaluation est valable jusqu'à la livraison de l'automobile. Je reconnais avoir reçu copie et l'étiquette.

Date : _____ Signature : _____

autoExpert.ca

No. étiquette : 8765633